



CAP Dz

QUOTIDIEN D'INFORMATION

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027
455 000 élèves et un dispositif renforcé pour contenir la surcharge

Page 02

SID AHMED AGOUMI TIRE SA RÉVÉRENCE

Soixante ans de théâtre, de cinéma et de télévision

Page 07

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

455 000 élèves et un dispositif renforcé pour contenir la surcharge



H. Nassira

Près de 455 000 élèves ont rejoint cette année les bancs des établissements scolaires de la wilaya d'Oran, dont environ 250 000 dans le cycle primaire. Pour absorber cette importante population scolaire et accompagner la croissance démographique de plusieurs pôles urbains, le secteur de l'éducation a renforcé ses capacités d'accueil à travers la réception de huit nouveaux collèges, la création de 52 classes extensibles et la récupération de plusieurs annexes provisoirement affectées au cycle moyen.

La rentrée scolaire dans la wilaya d'Oran ne se résume pas à la hausse des effectifs. Elle traduit aussi l'effort engagé par le secteur de l'éducation pour adapter progressivement les capacités d'accueil à une population scolaire en constante progression. Cette année, près de 455 000 élèves ont rejoint les établissements des trois cycles d'enseignement de la wilaya, dont quelque 250 000 dans le primaire. Face à cette importante masse d'élèves, particulièrement concentrée dans les zones urbaines en pleine expansion, plusieurs mesures ont été mises en œuvre afin de contenir la surcharge et d'améliorer les conditions d'accueil. Le renforcement du réseau scolaire constitue l'un des principaux leviers mobilisés. Huit nouveaux collèges ont ainsi été réceptionnés, permettant notamment de libérer plusieurs annexes d'écoles primaires qui

avaient été temporairement utilisées pour accueillir des élèves du cycle moyen. Ces établissements peuvent désormais retrouver leur vocation initiale et contribuer à renforcer les capacités du primaire.

52 classes extensibles pour absorber les nouveaux effectifs

À cette opération s'ajoute la réalisation de 52 classes extensibles dans le cycle moyen. Une capacité supplémentaire destinée à absorber une partie de la progression des effectifs et à réduire la pression exercée sur les établissements existants. L'objectif des services de l'éducation est d'éviter autant que possible les classes dépassant 40 élèves, alors que certaines structures avaient connu, au cours des précédentes années, des effectifs pouvant atteindre près de 50 élèves par classe. Cette année, la démarche repose donc autant sur la réception de nouvelles infrastructures que sur une meilleure utilisation des capacités déjà disponibles.

La récupération des annexes scolaires et la réorganisation de la carte scolaire permettent notamment de répartir les élèves en fonction des capacités réelles de chaque établissement. Cette stratégie intervient après une année scolaire au cours de laquelle la réception de seulement deux collèges avait laissé certaines structures sous forte pression. La mise en service de huit nouveaux établissements cette

année marque ainsi un renforcement notable des capacités du cycle moyen.

Les zones à forte croissance au centre des efforts

La pression demeure particulièrement surveillée dans les secteurs de Belgaïd, Bouamama, Bir El Djir, Aïn El Beïda dans la commune d'Es-Senia, Oued Tlalat et Misserghine. Ces zones connaissent une importante dynamique urbaine, avec l'extension des quartiers résidentiels et l'arrivée de nouvelles populations, notamment dans le cadre des opérations de relogement.

Deux nouveaux collèges doivent notamment renforcer le dispositif dans des secteurs où les besoins scolaires sont appelés à progresser. Le premier est implanté au niveau du nouveau pôle résidentiel de Sidi El Bachir, à Bir El Djir, tandis que le second est situé au quartier des 1 000 logements à Benfreha, qui a accueilli des familles relogées notamment depuis le quartier Bel-Air. Ces réalisations s'inscrivent dans un programme plus large portant sur une centaine d'infrastructures éducatives à travers la wilaya. La dynamique engagée vise à accompagner l'évolution démographique plutôt qu'à intervenir uniquement une fois la surcharge installée.

Ahmed Zabana : Cinq nouvelles structures en perspective

Le pôle urbain Ahmed Zabana, à Misserghine, illustre cette politique d'anticipation. Avec 12 écoles primaires, six collèges et trois lycées déjà opérationnels, ce nouveau pôle résidentiel bénéficie d'un renforcement supplémentaire de son réseau éducatif.

Cinq nouvelles structures doivent y être ouvertes, dont deux lycées, afin de répondre à l'augmentation continue des effectifs et d'accompagner l'expansion urbaine de cette zone. L'augmentation des capacités devrait également permettre de réduire progressivement le recours à la troisième vacation, encore ap-

pliquée dans trois établissements. L'objectif est de mettre fin à ce mode d'organisation au fur et à mesure de la mise en service des nouvelles infrastructures. La carte scolaire fait, par ailleurs, l'objet d'un suivi particulier afin de répondre aux demandes de transfert et aux mouvements de population liés aux opérations de relogement. Une vigilance devenue nécessaire pour maintenir un équilibre entre les effectifs et les capacités disponibles dans chaque secteur.

Santé scolaire et prise en charge des élèves aux besoins spécifiques

Les efforts engagés ne concernent pas uniquement les capacités d'accueil. Le secteur accorde également une place importante à la santé scolaire et à l'inclusion. Quelque 1 789 élèves aux besoins spécifiques doivent ainsi être accueillis dans 12 établissements spécialisés, en coordination avec les services de l'action sociale. La santé scolaire constitue également le thème de la leçon inaugurale de cette rentrée. Les actions de sensibilisation se poursuivront durant une semaine autour de la prévention, de l'hygiène et des comportements favorables à la santé. Deux nouvelles unités de dépistage et de suivi médical viennent renforcer ce dispositif dans les lycées de Tfraoui et de Sidi Benyebka. Elles assureront notamment le suivi sanitaire des élèves, la prévention des maladies transmissibles et l'orientation des cas nécessitant une prise en charge médicale. Avec près d'un demi-million d'élèves scolarisés, Oran fait face à un défi de taille en matière de capacités d'accueil. Mais la réponse engagée par le secteur repose cette année sur un ensemble de mesures combinant nouvelles infrastructures, classes extensibles, récupération des annexes et réorganisation de la carte scolaire. Une démarche qui vise à absorber la progression des effectifs tout en améliorant progressivement les conditions de scolarisation dans les zones où la pression démographique est la plus forte.

RENTRÉE SCOLAIRE À BIR EL DJIR

3 000 cartables pour les élèves issus de familles nécessiteuses

K Ilyes

À l'approche de la rentrée scolaire, la commune de Bir El Djir accélère les préparatifs pour accompagner les familles en difficulté. Pas moins de 3 000 cartables scolaires seront ainsi distribués aux élèves issus de familles nécessiteuses, répartis à travers les 74 établissements scolaires de la commune. Les services de la commune ont achevé, depuis jeudi dernier, l'ensemble des procédures relatives à la remise des cartables aux établissements concernés. Il appartient désormais aux directeurs des écoles d'assurer leur distribution aux élèves bénéficiaires dès le début de l'année scolaire. Cette opération de solidarité, destinée à alléger les dépenses supportées par les familles à l'occasion de la rentrée, a nécessité une enveloppe financière de 12 millions de dinars. Le nombre

de bénéficiaires a été maintenu au même niveau que celui des élèves déjà recensés dans le cadre des aides sociales accordées à l'occasion de la rentrée scolaire.

Des cartables avec leurs fournitures

L'opération s'inscrit dans le cadre des orientations adressées aux collectivités locales afin de garantir la disponibilité de cartables scolaires équipés de fournitures répondant à des normes de qualité. À travers cette mesure, les autorités locales entendent contribuer à assurer aux élèves concernés des conditions de rentrée plus favorables, tout en réduisant la pression financière qui pèse sur leurs familles. Les communes sont, dans ce contexte, appelées à finaliser la remise des cartables avant le début des cours ou, à défaut, durant la première

semaine de la rentrée. Les mêmes instructions portent également sur la restauration scolaire, avec l'impératif d'assurer des repas chauds aux élèves dès le premier jour de classe.

17 cantines opérationnelles

Sur ce volet, la commune de Bir El Djir dispose actuellement de 17 restaurants scolaires assurant la restauration des élèves. Deux nouvelles cantines, implantées à Sidi El Bachir, devraient, pour leur part, être officiellement réceptionnées prochainement. L'ensemble de ces mesures intervient dans un contexte où la préparation de la rentrée scolaire mobilise les collectivités locales, avec pour principal objectif d'assurer la disponibilité des différentes prestations d'accompagnement dès les premiers jours de l'année scolaire.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

VOIRIE ET AMÉNAGEMENT URBAIN À ORAN

Le wali met les chantiers sous pression



Meriem B

Pas question de laisser traîner les travaux de voirie.

À travers une tournée effectuée samedi sur plusieurs sites à Oran et Bir El Djir, le wali Brahim Ouchene a placé l'accent sur deux impératifs : accélérer la cadence et livrer des ouvrages conformes aux normes techniques. Trois opérations inscrites au

budget de la wilaya ont ainsi été passées en revue, avec des consignes précises adressées aux responsables chargés de leur réalisation.

Première halte à Akid Lotfi, dans la commune d'Oran. Le projet d'aménagement de la voirie a été inspecté par le wali, qui a insisté sur la qualité de l'exécution et sur la nécessité de mettre un terme au chantier dans les meilleurs délais. Une exigence qui

intervient dans le cadre du programme engagé par la wilaya pour améliorer l'état des axes routiers et le cadre urbain. Le déplacement s'est ensuite poursuivi à Bir El Djir, au quartier El Yasmine, où le wali a contrôlé le chantier d'aménagement et de réfection de la chaussée au niveau du rond-point de haï Chouhada.

Accélérer sans sacrifier la qualité

Sur place, le message était clair : gagner du temps, mais pas au détriment de la qualité. Ibrahim Ouchene a instruit les responsables concernés d'accélérer le rythme des travaux tout en veillant au respect des normes et prescriptions techniques. Une double exigence destinée à garantir la qualité et la pérennité des aménagements.

Dernier point de la tournée : le chemin de wilaya n°46, où un projet d'aménagement et de réali-

sation d'un giratoire est en cours. Le directeur par intérim des travaux publics a présenté au wali les données relatives à cette opération financée sur le budget de la wilaya. À l'issue de cette inspection, de nouvelles instructions ont été données concernant le respect des normes techniques et des délais contractuels. Au-delà du simple contrôle de l'avancement physique des travaux, cette sortie de terrain traduit la volonté de l'exécutif local de resserrer le suivi des projets routiers et de veiller à ce que les opérations engagées se concrétisent dans les délais prévus et selon les standards exigés. La réhabilitation de la voirie dans la wilaya d'Oran s'inscrit ainsi dans une logique de suivi rapproché, avec un mot d'ordre qui revient sur chacun des chantiers : avancer plus vite, mais surtout livrer du travail conforme.

RENTÉE UNIVERSITAIRE À ORAN 2

Les derniers réglages avant le jour J

M. B

A deux jours de la rentrée universitaire, l'Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed met la dernière main à son dispositif d'accueil des étudiants. Le recteur, le professeur Ahmed Chaalel, a présidé hier, dimanche, une réunion de coordination consacrée aux derniers préparatifs de la nouvelle année universitaire et au suivi de plusieurs dossiers pédagogiques et organisationnels.

Le compte à rebours est désormais lancé. À la veille de la rentrée, prévue demain mardi 22 septembre, les responsables de l'Université Oran 2 ont passé en revue les principaux points devant permettre d'assurer un démarrage ordonné de l'année universitaire. La réunion a regroupé le secrétaire général de l'établissement, les vice-recteurs ainsi que les doyens des différentes facultés.

Au cœur des discussions : les ultimes dispositions liées à l'accueil des étudiants, mais également l'organisation du programme d'ouverture de l'année universitaire. Les emplois du temps, les nouveaux programmes d'enseignement et l'introduction de nouvelles matières ont également été examinés, de même que les charges pédagogiques des enseignants.

Une rentrée sous haute coordination

Une partie importante de la réu-



nion a été consacrée aux opérations concernant les étudiants. Les inscriptions en deuxième cycle, notamment en master, la répartition et l'orientation des étudiants selon les spécialités ainsi que les opérations de transfert, de régularisation et de réintégration figurent parmi les dossiers suivis par les responsables de l'établissement.

La réorientation des étudiants a également été abordée, parallèlement à la répartition des rôles et des missions entre les différentes facultés. L'objectif affiché est de fluidifier les opérations et de clarifier les responsabilités à l'heure où l'université s'apprête à retrouver son rythme de fonctionnement normal.

Au-delà de la rentrée proprement dite, plusieurs dossiers structurants ont été inscrits à l'ordre du jour. Les responsables ont notamment fait le point sur le programme de mobilité à court terme dans le cadre du pro-

gramme spécial, ainsi que sur le dispositif de formation spécifique en langue anglaise.

L'internationalisation à l'ordre du jour

Le programme « Study in Algeria » a également fait l'objet d'un suivi, tandis que la situation des soutenance de doctorat a été examinée au cours de cette rencontre.

Cette réunion intervient ainsi à la veille d'une échéance importante pour l'établissement.

Avec les derniers ajustements désormais passés en revue, l'Université Oran 2 se prépare à accueillir les étudiants mardi, dans le cadre d'une rentrée dont la réussite repose autant sur les conditions d'accueil que sur la bonne articulation des différents dispositifs pédagogiques et administratifs.

HACKATHON NATIONAL DE L'INNOVATION DANS LE BÉNÉVOLAT La jeunesse met ses idées à l'épreuve du terrain

Sarah M

Le bénévolat se réinvente à Oran. La phase wilayale du Hackathon national de l'innovation dans le travail bénévole s'est poursuivie hier à la maison de jeunes Mouad Ahmed, avec une deuxième journée consacrée à la présentation et à l'évaluation de projets portés par de jeunes participants. Une étape placée sous le signe de la créativité, de l'initiative et surtout de la capacité à transformer une idée en action concrète. Organisée par la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran, en coordination avec l'Office des établissements de jeunes, cette compétition réunit des jeunes issus des structures de jeunesse ainsi que des associations partenaires du secteur. Derrière les projets présentés, l'enjeu est de faire émerger de nouvelles approches susceptibles de donner un nouvel élan à l'action bénévole.

Des projets soumis au regard du jury

La deuxième journée a été rythmée par la présentation des différentes initiatives devant une commission de jury. Les participants ont ainsi été invités à défendre leurs idées, tandis que les membres de la commission se sont penchés sur leur pertinence, leur degré d'innovation et, surtout, leur faisabilité. L'évaluation ne se limite donc pas au caractère novateur des propositions. Leur capacité à être concrétisées sur le terrain, leur impact potentiel sur le travail bénévole et leur contribution au développement des initiatives de jeunesse figurent également parmi les critères pris en considération.

De l'idée à l'action

Au-delà de la compétition, ce Hackathon constitue un espace d'expression destiné à permettre aux jeunes de faire valoir leur potentiel créatif et entrepreneurial dans le domaine de l'action bénévole. Il s'agit également de les encourager à passer d'une logique de proposition à une démarche de construction de projets concrets et réalisables. À travers cette dynamique, les organisateurs misent sur l'émergence d'une nouvelle génération d'initiatives associant engagement citoyen et innovation. Une manière de faire du bénévolat non seulement un espace de participation sociale, mais aussi un terrain d'expérimentation pour les idées et les projets portés par la jeunesse.

BIR EL DJIR Réseau de trafic de psychotropes démantelé

Toufik K

Trois individus, âgés de 35 à 46 ans, ont été arrêtés par les éléments de la brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Bir El Djir, dans le cadre du démantèlement d'un réseau criminel activant dans le trafic de psychotropes et de stupéfiants à travers la wilaya d'Oran. L'opération, menée sur la base d'informations parvenues aux services de la Gendarmerie nationale, a permis de mettre un terme aux activités présumées des membres de ce réseau. Dès l'exploitation des renseignements recueillis, les enquêteurs ont mis en place un dispositif opérationnel destiné à identifier et interpellier les suspects. Une intervention minutieusement préparée a ainsi permis de procéder à l'arrestation des trois mis en cause. La perquisition et les opérations effectuées dans le cadre de cette affaire ont également abouti à la saisie d'une quantité importante de comprimés de pré-gabaline dosés à 300 mg, ainsi que de 10 grammes de kif traité. La saisie porte ainsi sur deux catégories de substances faisant l'objet d'un trafic illicite, les psychotropes et le cannabis, dans une affaire qui intervient dans le cadre des opérations menées par les services de sécurité contre les réseaux de commercialisation de stupéfiants. Une fois l'ensemble des procédures légales accomplies, les trois suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucen.

APRÈS LA SUSPENSION D'UN ANCIEN RESPONSABLE

Enquête sur le dossier des « fûts d'huiles » au port d'Oran

Habib Benaouda

Le dossier des « fûts d'huiles » revient au premier plan au port d'Oran. Une commission ministérielle d'inspection et d'enquête a investi, ces derniers jours, l'enceinte portuaire pour examiner les circonstances ayant entouré la suspension de l'ancien directeur chargé de la logistique et, surtout, vérifier les faits et éléments ayant motivé cette décision.

La mission intervient à la suite du recours introduit par l'ancien responsable, qui conteste la mesure prise à son encontre et réclame des éclaircissements sur ses fondements. La commission devra ainsi reconstituer le fil des événements, confronter les différentes versions et déterminer, sur la base des documents disponibles, la réalité des faits reprochés. Les investigations ont débuté par l'audition des responsables, cadres et employés directement concernés par le dossier. Les membres de la commission procèdent parallèlement à l'examen des registres, correspondances et pièces administratives susceptibles d'apporter des éléments sur les circonstances ayant précédé la suspension.

Des stocks passés au crible

Au cœur de cette mission figure notamment le dossier des « fûts d'huiles », considéré comme l'un des éléments liés à la décision de suspension. La commission s'attelle à vérifier les conditions de réception, de stockage, de suivi et d'utilisation de ces produits, ainsi que les modalités d'enregistrement des quantités réceptionnées et consommées. Le dossier avait déjà fait parler de lui après sa médiation par Cap Dz, qui avait consacré un article aux conditions de réception et de



consommation de ces produits. Plusieurs interrogations avaient alors été soulevées autour des quantités comptabilisées, de leur destination et du suivi des stocks. Ces différents éléments font désormais l'objet d'un examen approfondi. Factures, procès-verbaux de réception, documents administratifs, registres de stocks et états de consommation sont notamment confrontés afin de retracer le parcours des produits, de leur réception jusqu'à leur utilisation. L'objectif est également de vérifier la conformité des opérations avec les procédures en vigueur.

Les responsabilités encore en suspens

Au-delà de la seule gestion des huiles, la commission cherche à établir avec précision le lien éventuel entre ce dossier et la décision de suspension de l'ancien directeur chargé de la logistique. Il s'agit notamment de déterminer si les faits actuellement examinés correspondent effectivement aux griefs ayant fondé

la mesure administrative. L'audition des différentes parties et le rapprochement des déclarations avec les documents disponibles devraient permettre à la commission de disposer d'une vision plus complète du dossier. Une étape d'autant plus importante que l'ancien responsable a officiellement contesté sa suspension. À ce stade, aucune conclusion définitive ne peut toutefois être tirée. Les éléments examinés demeurent soumis au processus de vérification engagé par la commission ministérielle. Le rapport final devra notamment établir la réalité des faits, identifier d'éventuelles irrégularités et préciser, le cas échéant, leur rapport avec la décision de suspension. En attendant les conclusions officielles, la prudence reste donc de mise : les informations ayant circulé autour du dossier des « fûts d'huiles » et de la suspension de l'ancien responsable ne sauraient, en l'état, constituer une preuve de responsabilité à l'encontre d'une quelconque partie.

APPROVISIONNEMENT EN VIANDES BLANCHES

Le marché sous surveillance à Hassi Bounif



H. Benaouda

Les services du commerce renforcent leurs contrôles pour suivre la disponibilité du poulet frais et congelé, vérifier les prix pratiqués et s'assurer du respect des conditions de conservation et de distribution. Le marché du poulet fait l'objet d'un suivi rapproché à Oran. Dans le cadre de leurs opérations de contrôle sur le terrain, les services du commerce de la wilaya ont effectué une nouvelle sortie consacrée au suivi de l'approvisionnement en viandes blanches et au contrôle des conditions de leur commercialisation. L'opération a été menée par les agents de l'inspection territoriale du commerce de Bir El Djir au

niveau du complexe des Abattoirs de l'Ouest, dans son unité implantée à Hassi Bounif. L'objectif était de vérifier, directement sur le terrain, la situation de l'approvisionnement du marché en poulet frais et congelé, mais également de contrôler les différents maillons intervenant dans sa mise à la consommation.

Disponibilité et prix passés au crible

Les contrôleurs se sont notamment penchés sur les quantités disponibles, les prix appliqués ainsi que le respect des règles encadrant la commercialisation des viandes blanches. Une attention particulière a été accordée au circuit du produit, depuis son stockage jusqu'à sa distribution, afin de relever d'éventuels dys-

fonctionnements pouvant avoir une incidence sur la régularité de l'approvisionnement ou l'évolution des prix sur le marché local. Le contrôle ne s'est pas limité aux aspects commerciaux. Les conditions de conservation du poulet congelé ont également été examinées, notamment les modalités de stockage et de congélation ainsi que le respect des exigences liées à la préservation de la qualité et de la salubrité des produits alimentaires. Cette vérification revêt une importance particulière pour les viandes blanches, dont la nature impose une maîtrise rigoureuse des conditions de conservation. Le respect de la chaîne du froid constitue, à ce titre, un élément déterminant pour préserver la qualité du produit jusqu'à sa mise à la disposition du consommateur.

Une surveillance qui se poursuit

Au-delà du seul contrôle de l'unité visitée, cette opération permet aux services concernés de disposer d'une meilleure visibilité sur la situation de l'approvisionnement du marché local et sur le circuit de commercialisation du poulet. Elle s'inscrit dans un dis-

positif de surveillance des différentes étapes de l'activité commerciale, notamment pour les produits alimentaires de large consommation. À travers ces sorties, les services du commerce assurent également un suivi des niveaux d'approvisionnement, des conditions de stockage et de distribution ainsi que des prix pratiqués sur le terrain. Une démarche qui intervient alors que la disponibilité des produits de première nécessité et leur accessibilité demeurent des préoccupations majeures pour les ménages. Les viandes blanches occupent, dans ce dispositif, une place particulière en raison de la demande importante dont elles font l'objet. La régularité de leur disponibilité, le contrôle de leur circuit de distribution et le respect des conditions de conservation constituent ainsi autant de points faisant l'objet d'un suivi régulier. D'autres opérations de contrôle sont appelées à se poursuivre à travers les différents établissements et points de commercialisation de la wilaya, avec pour objectif de maintenir une veille permanente sur le marché, de relever les éventuels dysfonctionnements et de contribuer à la protection du consommateur.

NOYADE À MERS EL HADJADJ

Le corps d'un enfant de 10 ans repêché

S Hadjar

Le corps sans vie d'un enfant de 10 ans, porté disparu depuis jeudi dernier après une noyade survenue à la grande plage, dans la commune de Mers El Hadjadj, a été retrouvé samedi en fin d'après-midi par les plongeurs de la Protection civile. La découverte, intervenue à 17h40, a mis fin à deux jours de recherches mobilisant d'importants moyens de secours.

Le drame s'était produit jeudi 17 septembre, vers 19h17, au niveau de cette plage située dans la daïra de Bethioua et classée parmi les zones autorisées à la baignade. Aussitôt alertés, les éléments de la Protection civile avaient engagé une opération de recherche pour tenter de localiser l'enfant disparu. Une opération de recherche mobilisant d'importants moyens. Face à la difficulté de l'intervention, les secours ont déployé un dispositif comprenant une embarcation semi-rigide et huit plongeurs, soutenus par quatre agents de différents grades. Une ambulance a également été mobilisée dans le cadre de l'opération. Les recherches se sont poursuivies jusqu'à samedi, lorsque les plongeurs sont finalement parvenus à localiser le corps de l'enfant et à le repêcher au niveau de la grande plage. Cette nouvelle noyade vient rappeler les risques persistants liés aux baignades, y compris dans les zones autorisées, et la nécessité de redoubler de vigilance, notamment à l'égard des enfants. Après la découverte du corps, les services concernés ont procédé aux opérations réglementaires, tandis que les circonstances précises du drame devront être établies par les autorités compétentes.

MÉDINA JEDIDA

Un incendie ravage un entrepôt de stockage de chaussures

S. H

Un incendie s'est déclaré hier soir dans un entrepôt servant au stockage de chaussures, situé à la Médina Jedida, dans la commune et la daïra d'Oran. L'intervention rapide des éléments de la Protection civile a permis de circonscrire le sinistre et d'éviter sa propagation aux commerces voisins. Aucune victime n'a été déplorée. L'alerte a été donnée à 21h38, mobilisant immédiatement les secours de la Protection civile. Face au risque de propagation des flammes aux autres locaux commerciaux mitoyens, un important dispositif a été engagé sur les lieux.

Sept camions d'incendie mobilisés

Pas moins de sept camions d'incendie ont été dépêchés pour maîtriser les flammes et sécuriser le périmètre, en plus d'une ambulance mobilisée dans le cadre de l'intervention. Les équipes de secours sont parvenues à éteindre l'incendie avant qu'il n'atteigne les autres commerces, limitant ainsi les conséquences du sinistre dans cette zone commerciale particulièrement fréquentée. Aucune perte humaine n'a été enregistrée. Les circonstances à l'origine du départ de feu et l'étendue des dégâts matériels devront être déterminées par les services compétents.

MASCARA

Tighennif renforcée par un projet d'eau dessalée



I. Yacine

Le projet destiné à renforcer l'alimentation de Tighennif, dans la wilaya de Mascara, en eau dessalée fait l'objet d'un suivi sur le terrain. Les travaux prennent leur départ depuis la station de pompage SP4 de Mascara, avec pour objectif d'appuyer le dispositif d'alimentation en eau potable de la commune. Une sortie effectuée ce dimanche par le wali a permis de vérifier l'état d'avancement du chantier, le taux

de réalisation enregistré ainsi que les différentes étapes de mise en œuvre. Les conditions d'exécution des travaux et le respect des normes techniques ont également été examinés. Le projet est présenté comme un élément destiné à renforcer la sécurité hydrique de Tighennif. L'apport d'eau dessalée doit contribuer à améliorer la continuité du service public et à répondre à l'augmentation de la demande, notamment durant les périodes de forte consommation.

FRAUDES ET CONFORMITÉ

Les contrôles commerciaux se poursuivent

I. Y

Les opérations de contrôle commercial se poursuivent dans plusieurs communes de la wilaya de Mascara, avec une attention particulière accordée à la sécurité alimentaire, à l'hygiène et au respect des règles commerciales. Les interventions ont notamment concerné

Sig, Bouhenni, Tighennif, Khalouia et Ghriss. À Sig, les contrôleurs ont ciblé notamment les commerces de viandes, volailles, fruits et légumes ainsi que les activités de restauration générale.

À Bouhenni, les contrôles ont porté sur les établissements de restauration rapide. À Tighennif, les agents ont vérifié les conditions d'hygiène, de conservation et

de stockage ainsi que les dates de production et de péremption.

À Khalouia, le contrôle a concerné l'abattoir communal. À Ghriss, des échantillons de lait ont été prélevés pour analyses.

Des infractions ont été relevées lors de certaines opérations et des procédures réglementaires engagées.

INTERVENTIONS PRÉVENTIVES

Les réseaux d'assainissement sous surveillance

I. Y

Plusieurs communes de la wilaya de Mascara ont bénéficié d'interventions de l'Office national de l'assainissement pour traiter les perturbations affectant les réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales.

Les opérations ont porté aussi bien sur des interventions d'urgence que sur des travaux préventifs. Des débouchages hydromécaniques et manuels ont notamment été réalisés à Bouha-

nifia, Aïn Fekan, Hacine, Ghomri, Macta-Douz, Oued El Abtal et Sidi Boussaïd. Des interventions similaires ont été menées à Mohammadia et Sidi Abdelmoumen, avec notamment le nettoyage de regards.

Le programme a également touché plusieurs quartiers et villages de Mascara, Ghriss, Menaouer, Bordj, Mamounia, Sidi Kada et Aouf. À Mohammadia, certains couvercles de regards ont été remplacés. Des opérations de nettoyage ont enfin été menées à Sig et au jardin Pasteur de Mascara.

MOHAMMADIA

1 202 unités de boissons alcoolisées saisies

I. Y

Une quantité de 1 202 unités de boissons alcoolisées, de différents types et formats, a été saisie à Mohammadia, dans la wilaya de Mascara. L'opération a également conduit à l'arrestation de trois personnes âgées de 45 à 50 ans, soupçon-

nées de détenir ces produits en vue de leur commercialisation illégale. L'intervention de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Mohammadia fait suite à des informations faisant état du stockage de boissons alcoolisées dans les domiciles des suspects. Des perquisitions ont été effectuées sur la base d'autorisations délivrées par le

procureur de la République près le tribunal de Mohammadia. La quantité découverte a été saisie et les trois personnes concernées ont fait l'objet d'un dossier judiciaire. Après l'accomplissement des procédures réglementaires, elles ont été présentées devant le parquet du tribunal de Mohammadia.

RENTÉE SCOLAIRE

Un dispositif sécuritaire renforcé

I. Y

Un dispositif de sécurité renforcé est prévu à travers la wilaya de Mascara à l'occasion de la rentrée scolaire 2026/2027.

L'objectif est notamment de sécuriser les établissements scolaires et leurs abords, tout en facilitant la circulation aux

heures d'entrée et de sortie des élèves.

Le dispositif prévoit un redéploiement des forces de police sur les principaux axes et carrefours situés à proximité des établissements scolaires. Les unités de la circulation doivent également renforcer leur présence afin de fluidifier le trafic et de protéger les élèves.

Des patrouilles pédestres et motorisées

seront mobilisées pour prévenir les actes susceptibles de menacer la sécurité des élèves et des établissements. La lutte contre le trafic de stupéfiants et la vente de tabac sur les trottoirs figure également parmi les priorités. Des commerces de fournitures scolaires et des lieux de loisirs feront aussi l'objet d'une attention particulière.

TLEMCCEN

Plus de 298 000 élèves sur les bancs de l'école

O. DEGUI

La wilaya de Tlemcen se prépare à accueillir plus de 298 763 élèves pour l'année scolaire 2026/2027 : 145 206 au primaire, 102 707 au moyen et 50 850 au secondaire.

Au total, 811 établissements les recevront, dont 564 écoles primaires — 3 nouvelles à Hennaya et Beni Snous —, 160 CEM — un nouveau à Sabra — et 72 lycées — un nouveau à Aïn Ghoraba, daïra de Mansourah. Sous la conduite du wali Youcef Bechlaoui, les autorités locales multiplient les efforts pour achever les travaux de restauration et de préparation, équiper et nettoyer les salles de classe, et remettre en état les cantines scolaires. La plupart des communes ont mobilisé agents et moyens pour nettoyer les établissements. Le wali a effectué des visites de terrain pour vérifier l'état de préparation des trois cycles et demandé aux autorités compétentes de veiller à ce que toutes les écoles soient prêtes à temps, pour une rentrée prévue le lundi 21 septembre.

SIDI BEL-ABBÈS

22 nouveaux établissements pour renforcer le secteur

B.H

La wilaya de Sidi Bel-Abbès renforce son parc scolaire. Pas moins de 22 nouveaux établissements viennent en effet enrichir la carte éducative de la wilaya, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Une opération qui traduit la volonté de l'État d'améliorer les conditions de scolarisation et de renforcer les services d'accompagnement au profit des élèves.

Ces nouvelles structures seront livrées en deux phases. La première verra la mise en service de 12 établissements dès le lancement officiel de la rentrée, prévu lundi. La seconde interviendra avant la fin du mois de décembre, avec la réception de 10 autres établissements, portant ainsi à 22 le nombre total de nouvelles structures mises à la disposition du secteur. L'accompagnement des élèves n'est pas en reste.

Cinq demi-pensionnats et neuf cantines scolaires ont été ouverts, permettant d'assurer la distribution de repas chauds et d'améliorer la prise en charge des élèves, en particulier ceux issus des zones les plus éloignées. Le parc scolaire a, par ailleurs, été consolidé par la réalisation de 94 classes d'extension. Objectif : réduire la surcharge des classes et alléger la pression sur les établissements existants. À cela s'ajoutent l'aménagement et l'équipement de 152 espaces sportifs, destinés à encourager la pratique d'activités physiques en milieu scolaire. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à renforcer les infrastructures du secteur de l'Éducation nationale dans la wilaya et à mettre à la disposition des établissements les moyens pédagogiques et logistiques nécessaires, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de scolarisation et à l'obtention de meilleurs résultats scolaires, a-t-on souligné.

AFLOU ET LAGHOUAT

Plus de 12 000 quintaux de pommes récoltés



K.M

La saison pomicole touche à sa fin dans les wilayas d'Aflou et Laghouat, avec un bilan plutôt satisfaisant. La production de pommes a en effet atteint

12 286 quintaux pour la saison agricole 2025-2026, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA) de Laghouat.

Selon Belhadj Fatma-Zohra, chef de service des inspections vétérinaires et phytosanitaires, les opéra-

tions de collecte sont désormais à leur phase finale. Sur les 576 hectares cultivés, 455 hectares ont déjà été récoltés, témoignant de l'engouement croissant pour cette filière dans la région. La pomiculture connaît, il est vrai, un essor notable dans cette partie du pays, porté par la dynamique de diversification de la production agricole. La filière ne se contente pas de renforcer la production locale : elle contribue également à diversifier les revenus des agriculteurs et à approvisionner les marchés, notamment durant la saison de cueillette qui s'étend jusqu'à la fin de l'été. Ces performances illustrent la dynamique agricole que connaît la wilaya, particulièrement en matière d'arboriculture fruitière. Elles témoignent aussi des efforts d'accompagnement des producteurs, engagés pour consolider et diversifier la production agricole locale.

AÏN-DEFLA

Huit nouvelles lignes de transport urbain et suburbain

K.L

Le secteur des transports de la wilaya d'Aïn-Defla connaît un renforcement notable.

Huit nouvelles lignes urbaines et suburbaines ont été ouvertes, indique un communiqué de l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya. Une opération rendue possible grâce à l'acquisition de vingt nouveaux bus, récemment mis en exploitation.

Ces nouvelles dessertes viennent étoffer le réseau existant et améliorer la couverture des besoins de déplacement des citoyens.

Parmi les liaisons inaugurées figurent notamment la gare routière d'Aïn-Defla-Mekhatria, la gare routière d'Aïn-Defla-Zenadra et la gare routière d'Aïn-Defla-Rouina.

S'y ajoutent la ligne Sidi Bouabida (El Attaf)-cité AADL (RN4), la ligne CEM Ahmed El-Azzali à El Attaf-cité Chouahla, la ligne El Abadia (centre-ville)-cité Ezzeitoun, la ligne cité El Hamama à Miliana-centre-ville, ainsi que la ligne centre-ville de Miliana-El Karma 02.

Parallèlement, plusieurs lignes déjà exploitées ont été renforcées par de nouveaux bus, en fonction des besoins.

Il s'agit notamment des lignes Echellal-centre-ville et Mazouni-centre-ville d'Aïn-Defla, ainsi que des liaisons desservant les cités El Wiam, Oued Rihane, Aâdja et El Baraka (950 logements) à Khemis Miliana.

L'entreprise a souligné que cette opération se poursuivra à travers les autres communes de la wilaya, dès la réception de bus supplémentaires dans le cadre de la deuxième tranche du programme de renforcement du parc de transport.

Une dynamique qui devrait améliorer durablement le service public de transport et répondre aux préoccupations des citoyens.

SKIKDA

40 classes pour les écoliers à besoins spécifiques

S.R

La wilaya de Skikda se mobilise pour la scolarisation des enfants à besoins spécifiques. Pour l'année scolaire 2026-2027, pas moins de 40 classes leur seront dédiées, a annoncé le directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Salah Chouf.

Ouvertes au sein d'établissements scolaires de la wilaya, ces classes accueilleront 116 élèves présentant une déficience mentale, 92 autistes, 5 malentendants et 23 porteurs d'un implant cochléaire. Un dispositif qui témoigne de la volonté des autorités locales de garantir le droit à l'éducation à tous les enfants, quelles que soient leurs spécificités. En complément de ces classes, les écoliers



concernés sont également pris en charge dans trois Centres psychopédagogiques situés dans les communes d'Azzaba, de Tamalous et de Filfila, offrant ainsi un accompagnement adapté à leurs besoins. Par ailleurs, dans le cadre de l'élan de solidarité qui accompagne chaque rentrée, 5 760 cartables complets, comportant

l'ensemble des fournitures scolaires nécessaires, ont été acquis pour être distribués à autant d'élèves de la wilaya, a encore indiqué le DASS. Une initiative qui vise à alléger le fardeau financier des familles et à permettre à tous les enfants de rejoindre les bancs de l'école dans les meilleures conditions.

M'SILA

30 nouvelles structures scolaires pour la rentrée

H.N

La wilaya de M'sila s'apprête à accueillir ses élèves dans de meilleures conditions. Dès la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, le secteur de l'éducation sera en effet renforcé par la réception de 30 nouvelles structures scolaires, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces nouvelles infrastructures se répartissent en 15 groupes scolaires, 10 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 5 lycées. À cela s'ajoutent 89 classes d'extension, destinées à réduire la surcharge des classes et à alléger la pression sur les établissements existants. L'accompagnement des élèves n'est pas en reste. Pas moins de 23 nouvelles cantines scolaires viendront s'ajouter au dispositif existant, portant à 683 le nombre total de structures servant des repas chauds aux écoliers de la wilaya. Par ailleurs, afin de garantir de bonnes conditions de scolarité, notamment dans les zones éloignées, des aides publiques totalisant 262 millions de dinars ont été attribuées pour la prise en charge du transport des élèves. Ces aides sont puisées de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales au titre de l'exercice 2026, a précisé la même source.

ILLIZI

Une caravane d'enseignants vers les zones reculées

O.S

Une caravane d'enseignants affectés dans 14 zones éloignées de la wilaya d'Illizi s'est ébranlée dimanche matin, dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué la direction de l'Éducation. Le directeur, Abdelkader Taïbi, a précisé que les distances par rapport au chef-lieu varient entre 100 km pour Fadenoune et 320 km pour Tamadjert. L'opération comprend aussi l'acheminement d'approvisionnements destinés aux cantines scolaires, de manuels et de fournitures pour les écoles primaires. Au total, 99 enseignants et 10 directeurs sont affectés à ces zones, et des mesures ont été prises pour améliorer leurs conditions de séjour et de travail. Une autre caravane sera lancée vers Indekak, relevant de la commune de Bordj Omar Driss, située à environ 980 km du chef-lieu, en prévision du début de l'année scolaire. L'opération vise à permettre aux personnels éducatifs de rejoindre leurs établissements dans les délais.

OUARGLA

Plus de 700 nouveaux étudiants attendus à l'ENS

N.B

L'École normale supérieure (ENS) d'Ouargla s'apprête à accueillir plus de 700 nouveaux étudiants pour l'année universitaire 2026-2027, a indiqué la direction de l'établissement. Une rentrée placée sous le signe du renforcement, tant sur le plan des effectifs que de l'encadrement pédagogique. Le directeur de l'ENS, Faouzi Benbrahim, a précisé que l'école propose une offre de formation couvrant les différents paliers de l'enseignement général, dans diverses spécialités. Pour accompagner cette nouvelle promotion, l'établissement a procédé au recrutement de 15 nouveaux professeurs assistants, afin de consolider le corps enseignant et de répondre aux besoins de formation. Avec ces nouveaux inscrits, l'effectif global de l'école atteindra environ 2 200 étudiants, soit le nombre le plus élevé enregistré depuis sa création lors de l'année universitaire 2015-2016. Un cap symbolique pour cet établissement, qui a par ailleurs diplômé 471 étudiants au terme de la dernière année universitaire. Dans le cadre des préparatifs de la rentrée, M. Benbrahim a souligné que toutes les démarches relatives aux aspects pédagogiques, administratifs et organisationnels ont été menées à bien, afin de garantir l'accueil des nouveaux étudiants et d'offrir les conditions propices au bon démarrage de l'année universitaire 2026-2027.

DISPARITION DE SID AHMED AGOUMI

Tebboune rend hommage à «un grand nom» de la scène artistique



Toufik K

La disparition de Sid Ahmed Agoumi a suscité un hommage au plus haut niveau de l'État. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille de l'artiste Ahmed Meziane, connu du public sous le nom de Sid Ahmed Agoumi, décédé dimanche à l'âge de 86 ans. Dans son message, le chef de l'État salue la mémoire d'un comédien qui aura

accompagné plusieurs générations et marqué de son empreinte la scène culturelle nationale. «C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de notre ami, l'artiste Ahmed Meziane (Sid Ahmed Agoumi)», écrit Abdelmadjid Tebboune, partageant la peine de la famille du défunt, mais également celle «des artistes, des intellectuels et de son large public d'admirateurs».

Au-delà de l'hommage à l'acteur, le président de la République souligne la dimension culturelle

d'un parcours qui s'étend sur plusieurs décennies. Il évoque ainsi «un grand nom» ayant marqué la scène culturelle et artistique nationale, rappelant une carrière riche de plus de cinquante films et œuvres cinématographiques et télévisuelles, produits en Algérie comme à l'international.

Dans son message, Abdelmadjid Tebboune insiste également sur l'attachement de Sid Ahmed Agoumi à la culture nationale et à l'authenticité de l'art algérien. Il rend hommage à «un acteur talentueux et un intellectuel jaloux de la culture nationale et de l'authenticité de l'art algérien», dont le parcours aura été marqué par plusieurs œuvres importantes.

Le chef de l'État cite notamment Z ainsi que Chronique des années de braise, deux films qui ont contribué à inscrire le nom du comédien dans une filmographie dépassant les frontières nationales.

Une carrière au service de l'art

Mais c'est aussi la longévité de cette carrière que le message présidentiel met en avant.

Depuis les années 1960, Sid Ahmed Agoumi était présent dans

le paysage artistique algérien, passant du théâtre au cinéma et à la télévision et demeurant, au fil des années, une figure familière pour plusieurs générations de spectateurs. L'hommage prend une dimension plus personnelle lorsque Abdelmadjid Tebboune évoque ses relations avec le défunt. Le président affirme avoir connu personnellement Sid Ahmed Agoumi, qu'il décrit comme «un grand homme» et «un ami profondément patriote et humaniste». Une évocation qui donne au message une tonalité particulière, au-delà du simple hommage institutionnel rendu à une figure du monde artistique.

En présentant ses condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à «la famille culturelle et artistique», le président de la République souligne la portée de cette disparition pour le monde de la culture algérienne. Avec la disparition de Sid Ahmed Agoumi, c'est une page de plusieurs décennies de théâtre, de cinéma et de télévision qui se referme. Une carrière de plus d'un demi-siècle aura fait de son nom l'un de ceux qui ont traversé les générations, laissant derrière elle une présence durable dans la mémoire artistique nationale.

NATIONS UNIES Attaf représente l'Algérie à une réunion de haut niveau



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, dimanche, à New York, pour représenter l'Algérie aux travaux de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, indique un communiqué du ministère.

La participation de l'Algérie à ce rendez-vous onusien de haut niveau "s'inscrit dans le cadre de la poursuite de sa présence active au sein du système multilatéral et intervient en concrétisation de son engagement constant à contribuer aux efforts internationaux visant à renforcer la paix et la sécurité internationales, à défendre les causes justes et à promouvoir la coopération et la solidarité entre les nations et les peuples", précise le communiqué.

Dans ce cadre, le ministre d'Etat prendra part au débat général de l'AG des Nations unies, prévu du 22 au 28 septembre 2026, sous le thème : "Restaurer la confiance, gérer la transformation : une Organisation des Nations unies au service de tous".

Des réunions de haut niveau prévues dans ce cadre aborderont une série de questions et de défis prioritaires inscrits à l'agenda international, dont la réunion de haut niveau consacrée à la célébration du 40e anniversaire de la Déclaration sur le droit au développement, celle marquant les 25 ans de la Déclaration et du Programme d'action de Durban sur la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, la réunion de haut niveau sur l'élévation du niveau de la mer et celle sur l'action climatique et la transition juste.

L'Algérie marquera sa présence dans les différents cadres et blocs régionaux et internationaux auxquels elle appartient, à travers sa participation aux réunions de coordination et aux rencontres parallèles de la Ligue arabe, de l'Union africaine (UA), de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et du Groupe des 77 et de la Chine.

SID AHMED AGOUMI TIRE SA RÉVÉRENCE

Soixante ans de théâtre, de cinéma et de télévision

Meriem B

Le rideau est tombé sur l'un des visages les plus familiers et les plus élégants de la scène artistique algérienne. Sid Ahmed Agoumi s'est éteint ce dimanche 20 septembre, à l'âge de 86 ans, au terme d'une carrière de près de six décennies consacrée au théâtre, au cinéma et à la télévision. Comédien de caractère, à la présence aussi discrète que marquante, il laisse derrière lui une œuvre riche de rôles devenus, pour certains, de véritables repères de la mémoire audiovisuelle algérienne.

Né le 5 octobre 1940 à Alger, Sid Ahmed Agoumi aura traversé six décennies de création artistique sans jamais se départir de cette élégance qui le caractérisait autant dans le jeu que dans la présence scénique.

Sur les planches comme devant les caméras, il a imposé un talent fait de justesse, de sobriété et d'une remarquable capacité à habiter les personnages.

C'est dans les années 1960 que le jeune comédien fait ses premiers pas sur les planches. Il participe alors à plusieurs productions théâtrales, parmi lesquelles Les Enfants de la Casbah, Le Cadavre encerclé, Le Vent et L'Homme aux sandales de caoutchouc. Une première période qui allait poser les fondations d'un parcours appelé à s'inscrire durablement dans l'histoire du théâtre algérien.

Au cinéma, Sid Ahmed Agoumi s'est illustré dans de nombreux films et téléfilms. Sa filmographie compte notamment Les Hors-la-loi de Tewfik Farès et Automne, octobre à Alger de Mohamed-Lakhdar Hamina. Il participe également à Z de Costa-Gavras, s'inscrivant ainsi

dans une carrière qui le conduira à côtoyer différents univers cinématographiques. Au total, le comédien aura participé à plus d'une cinquantaine de films, tout en poursuivant parallèlement son parcours théâtral et télévisuel.

De la scène à la télévision

Le petit écran contribuera largement à rapprocher Agoumi du grand public. Il participe à plusieurs productions télévisées à succès, parmi lesquelles Gourbi Palace de Bachir Der-raï, El Massir de Djamel Fezzaz et Un rendez-vous avec le destin, réalisé en 2007 par Djafer Kacem. C'est également avec Djafer Kacem qu'il retrouve, en 2015, le registre de la série populaire à travers Achour El Acher. Dans cette production, il campe le personnage de Qandil, l'un des rôles qui marqueront particulièrement ses dernières années et contribueront à le faire connaître auprès d'une nouvelle génération de téléspectateurs.

Mais derrière la longue liste de rôles qui jalonnent sa filmographie et sa carrière télévisuelle, c'est avant tout l'homme de théâtre qui demeure.

Une dimension que le journaliste et écrivain Nadjib Stambouli avait particulièrement relevée dans son recueil de portraits d'hommes de culture et d'intellectuels, Ma piste aux étoiles, paru en 2015. Il y décrit Sid Ahmed Agoumi comme «un homme de théâtre exigeant», mais aussi comme «quelqu'un en éternelle représentation, si habité par le théâtre qu'il semblait y être né, dans les coulisses». Cette exigence artistique ne s'est pas limitée au métier de comédien. Agoumi a également assumé des



responsabilités à la tête de plusieurs institutions culturelles. Il a notamment dirigé le Théâtre régional d'Annaba, le Théâtre national algérien ainsi que la Maison de la culture de Tizi Ouzou. Avec sa disparition, le théâtre et l'audiovisuel algériens perdent ainsi un comédien dont la carrière aura accompagné plusieurs générations et les grandes mutations de la création artistique nationale. Soixante années durant, Sid Ahmed Agoumi aura occupé la scène, le grand et le petit écran, avec cette présence singulière qui faisait de lui un acteur immédiatement reconnaissable. Le rideau se baisse, mais les personnages, eux, demeurent.

PÉDAGOGIE, INFRASTRUCTURES, MANUELS, ENCADREMENT...

Tout pour une rentrée scolaire réussie

Wassila. B

Prés de 12 millions d'élèves des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), rejoindront, ce lundi, les bancs de l'école, au titre de l'année scolaire 2026-2027.

En prévision de la rentrée scolaire, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a formulé des orientations lors du dernier Conseil des ministres, au cours duquel il a instruit le ministre du secteur de veiller à une meilleure exploitation des acquis et des avantages récemment réalisés dans le secteur de l'éducation, dans le cadre d'une gestion méthodique et étudiée, à même d'assurer la qualité et la performance nécessaires pour une rentrée réussie.

Le président de la République a également insisté sur la nécessité d'investir judicieusement dans les ressources humaines considérables dont dispose désormais le secteur, lesquelles ont acquis une grande expérience depuis l'indépendance.

Par ailleurs, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire a livré, en prévision de la nouvelle rentrée scolaire, 289 établissements éducatifs, dont 151 écoles primaires, 90 collèges et 48 lycées. De son côté, le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui a souligné l'engagement du secteur à assurer une préparation minutieuse de la rentrée scolaire, notamment au niveau des établissements éducatifs affectés par les incendies enregistrés dans plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays.

Lors d'une visite d'inspection effectuée dans la wilaya de Jijel, M. Sadaoui avait ras-

suré que les établissements scolaires concernés seraient prêts à accueillir les élèves dès la rentrée scolaire.

En outre, cette rentrée scolaire sera marquée par plusieurs nouveautés pédagogiques, à l'instar de la mise en place de dispositions spécifiques afin d'accompagner les élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme, à la faveur de la coordination entre les ministères de l'Education nationale et de la Solidarité nationale, pour garantir une intégration effective et une scolarité adaptée. S'agissant du manuel scolaire, une série de mesures a été prise afin de garantir sa disponibilité au niveau des établissements scolaires et des points de vente. Plus de 80 millions de manuels ont ainsi été mis à disposition à l'échelle nationale, selon la tutelle.

Des instructions fermes de Saïd Sayoud

Le renforcement de l'encadrement pédagogique figure aussi parmi les nouveautés de cette rentrée, à travers le recrutement des nouveaux enseignants admis au concours sur titre, organisé au cours de cette année.

A l'occasion de cette rentrée scolaire, le secteur de l'Education nationale organise, en coordination avec le ministère de la Santé, la deuxième édition de la Semaine nationale de la santé scolaire, placée sous le slogan "La santé scolaire... pour un avenir sain et sûr".

Le thème "L'arbre et la santé de l'homme" sera consacré au cycle primaire, "L'impact de la dégradation des forêts sur la santé publique" au cycle moyen, tandis que le cycle secondaire abordera le thème "La protection de l'environnement forestier, une nécessité sanitaire". Les opérations de suivi sur le terrain se



poursuivent à travers les différentes wilayas du pays afin de s'enquérir de l'état de préparation des établissements scolaires en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"Conformément aux instructions des hautes autorités du pays et en application des directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, données lors de sa réunion avec les walis, en vue de réunir toutes les conditions nécessaires pour une rentrée scolaire réussie, les opérations de suivi sur le terrain et de coordination se sont poursuivies au cours de la dernière semaine à travers les différentes wilayas du pays, afin de s'enquérir de l'état de préparation des établissements scolaires pour l'accueil des élèves lundi", lit-on dans le com-

munié. Ces opérations comprennent "l'inauguration et la réception de nouveaux établissements scolaires, l'inspection des travaux de réaménagement, de maintenance et de rénovation, le nettoyage et l'aménagement des abords des écoles et le suivi des projets d'extension et de réalisation", précise la même source.

De même, "les walis ont tenu des réunions de coordination avec les différents acteurs et intervenants, afin de finaliser les dispositions et de garantir la disponibilité du transport et de la restauration scolaires dès le premier jour, en sus de la mise en œuvre de l'instruction du ministre relative à l'aménagement d'espaces et de points de vente de fournitures scolaires".

Ces efforts visent à "assurer une rentrée scolaire réussie" et à "accueillir les élèves dans les meilleures conditions".

FOURNITURES SCOLAIRES

Un grand pôle pour renforcer la production locale



La production locale d'articles et de fournitures scolaires connaîtra un nouvel élan grâce à de plusieurs projets d'investissement actuellement en cours de concrétisation et visant à renforcer l'offre et répondre aux besoins du marché national, contribuant ainsi à réduire les importations, dans le cadre d'un pôle industriel initié par l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI).

Ces projets s'inscrivent dans la dynamique que connaît le secteur industriel en Algérie pour développer la production locale et diversifier la base industrielle, en orientant les investissements vers des activités répondant à la demande intérieure et contribuant à ré-

duire la facture d'importation, notamment pour les produits de large consommation tels que les articles et fournitures scolaires et de bureau.

Cette orientation se concrétise sur le terrain à travers le pôle industriel spécialisé en cours de réalisation dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, au niveau de la zone industrielle "Belaid Abdessalam", commune de Ras El Oued.

Ce pôle regroupe pour le moment cinq projets d'investissement avec des unités spécialisées dans la production de divers articles et fournitures scolaires. Couvrant une superficie totale de 3 hectares, ce futur pôle industriel devra générer, une fois en exploitation, plus de 500 emplois directs.

Dans ce cadre, le directeur du Guichet

unique décentralisé de la wilaya, Yacine Abidat, a précisé dans une déclaration à l'APS, que ce pôle se distingue par la diversité des activités et des produits qui doivent y être produits. La liste comprend un large éventail de produits: les ardoises scolaires, les feutres pour tableaux, le papier, la pâte à modeler, les protège-cahiers ainsi que trousse et les cartables, couvrant un ensemble de besoins liés aux articles et fournitures dont les élèves ont besoin.

Le guichet unique en renfort

Ces unités sont actuellement en cours de réalisation, après avoir bénéficié du foncier économique via la plateforme numérique de l'investisseur, en plus de différentes incitations fiscales et parafiscales prévues par la loi sur l'investissement, ce qui est de nature à créer les conditions adéquates à leur concrétisation et à accélérer leur passage de la phase d'attribution du foncier à celle de réalisation et d'exploitation.

Dans ce sens, les porteurs de projets bénéficient de l'accompagnement du guichet unique de la wilaya, notamment pour la finalisation des formalités et l'obtention des différentes autorisations nécessaires.

Les projets ont ainsi obtenu les contrats de concession, les décisions de création des entreprises et les permis de construire, devant permettre la poursuite des travaux de réalisation en vue de leur entrée en activité, selon M. Abidat.

Le même responsable a affirmé que l'en-

trée en activité de ces projets renforcera l'offre locale de ce type de produits, d'autant plus qu'ils répondent à une demande renouvelée et croissante non seulement durant les périodes de rentrée scolaire mais durant toute l'année, tout en contribuant à réduire la part des produits importés sur le marché national et à soutenir la dynamique de développement de la production locale.

De plus, ces investissements devraient également ouvrir la voie à l'émergence d'activités complémentaires d'industrie et de services, notamment dans les domaines de la sous-traitance, de l'approvisionnement, de la logistique, de l'emballage et de la distribution, élargissant ainsi les retombées économiques du projet à d'autres entreprises, en particulier les PME.

Concernant le regroupement de ces projets au sein d'un pôle industriel spécialisé, le directeur a souligné l'importance de cette approche pour encourager la complémentarité entre les différents maillons de production et développer les chaînes d'approvisionnement locales, tout en tirant parti de la proximité géographique entre les unités de production, ce qui favorise l'émergence d'un tissu industriel plus intégré dans cette filière.

Quant au niveau local, le même responsable s'attend à ce que ces investissements contribuent à diversifier la base industrielle de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, à soutenir l'activité économique et créer de la valeur ajoutée et des emplois, ainsi qu'à valoriser le foncier économique destiné aux projets productifs et à renforcer l'attractivité de la wilaya

PROTECTION CIVILE

Tebboune ordonne une augmentation des salaires

Wassila. B

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers d'importance nationale, notamment la révision de la loi fondamentale régissant le personnel de la Protection civile et son système d'indemnisation, le renforcement des moyens humains et matériels de ce corps, la connectivité numérique entre les organismes et institutions de l'État ainsi que le bilan de la campagne agricole 2025-2026.

À l'ouverture des travaux consacrés à la Protection civile, le président de la République a réitéré sa gratitude aux agents de ce corps pour leur engagement et leur dévouement dans l'exercice de leurs missions. Il a estimé nécessaire de réviser la loi-cadre relative à leur personnel afin de l'adapter aux nouvelles réalités, notamment aux effets des changements climatiques et à l'évolution des risques auxquels les agents sont confrontés sur le terrain. Dans ce cadre, le chef de



l'État a donné plusieurs orientations portant notamment sur une augmentation globale des traitements du personnel de la Protection civile, à travers une révision des indices de rémunération, ainsi que sur la révision de la grille salariale afin de mieux prendre en compte la spécialisation du corps et la classification des fonctions administratives et de terrain. La nouvelle loi-cadre devra également prévoir une augmentation des indemnités destinées au personnel de terrain et à leurs familles. Le président Tebboune a, par ailleurs, insisté sur l'importance de la formation continue tout au long de la carrière. Celle-ci doit permettre de

maintenir un haut niveau d'efficacité et de disponibilité des agents, notamment lors des interventions, avec pour objectif de contribuer à prévenir les pertes humaines. Sur le plan matériel, un audit technique et technologique des équipements et ressources de terrain devra être réalisé. Il devra notamment permettre l'acquisition de matériels de pointe et l'élaboration d'un plan de renouvellement des équipements. Le chef de l'État a également demandé la mise en place de points de surveillance et de centres de quasi-surveillance dans les zones fortement boisées, en coordination avec le ministère de l'Agriculture. Il a en outre or-

donné le renforcement progressif de la flotte d'avions destinés à la lutte contre les incendies, en fonction des disponibilités du marché international. Autre mesure annoncée : l'institutionnalisation du volontariat saisonnier au sein de la Protection civile, avec la mise en place d'un système destiné à assurer une protection solide aux volontaires. Le président de la République a salué la rapidité avec laquelle ont été traités les dossiers d'indemnisation des victimes des incendies, notamment dans la wilaya de Jijel, particulièrement touchée. Il a remercié et encouragé les membres du gouvernement ayant participé directement à cette opération et a instruit l'Exécutif de finaliser dans les meilleurs délais les dossiers d'indemnisation encore en suspens. Le président Tebboune a réaffirmé que la solidarité populaire et gouvernementale devait contribuer à atténuer les souffrances provoquées par les incendies qui ont touché plusieurs wilayas. Il a également affirmé que l'État avait soutenu les citoyens concernés et continuerait à le faire.

FRAIS DU HAJJ

Le président de la République annonce du nouveau pour la subvention

R. N

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers d'importance nationale. Concernant le pèlerinage du Hajj, et à la suite d'une proposition du ministre des Affaires re-

ligieuses et des Wakfs, le président de la République a décidé de subventionner les frais du pèlerinage. Le coût du Hajj a ainsi été fixé à 82 millions de centimes pour l'ensemble des pèlerins algériens concernés, après une hausse d'environ sept millions de centimes durant cette saison. La réunion du Conseil des ministres a également été consacrée au

renforcement de la connectivité numérique entre les organismes et institutions de l'État. Le président Tebboune a ordonné l'élaboration d'un décret présidentiel portant sur un plan de connectivité numérique sécurisée. Ce dispositif devra notamment définir les responsabilités des différents organismes et institutions sectoriels et prévoir la représen-

tation des secteurs concernés, sous la supervision du Haut-Commissaire à la numérisation. Le chef de l'État a également demandé l'extension de cette connectivité à l'ensemble des wilayas, afin de faciliter l'enregistrement des données locales, tout en garantissant un niveau maximal de protection des données des citoyens.

SECTEUR AGRICOLE

Le président de la République veut accélérer la réforme agraire

R. N

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers d'importance nationale. Le Conseil des ministres a notamment examiné les résultats de la campagne de récolte 2025-2026. Dans ce cadre, le président de la République a chargé le ministre de l'Agriculture d'établir un bulletin mensuel consacré à l'évolution de la production. Les walis devront, de leur côté, assurer un suivi rigoureux des taux et des quantités produites pour les différentes céréales, notamment le blé tendre et le blé dur. Le système de paiement des récoltes agricoles au niveau des agences régionales de l'Office algérien des céréales devra faire l'objet d'une numérisation immédiate. Une collaboration étroite avec l'Institut national de la statistique a également été demandée. Le président Tebboune a par ailleurs ordonné le réexamen du rôle de l'Office algérien des céréales ainsi que celui des instituts spécialisés du secteur agricole, avec pour objectif d'améliorer leurs performances et de les moderniser. La lutte contre toutes les formes de corruption dans les secteurs de l'agriculture, du développement rural et de la pêche figure également parmi les orientations données lors de

cette réunion. Une nouvelle loi d'orientation agricole devra en outre être élaborée afin de renforcer l'efficacité du secteur. Elle devra notamment intégrer des mécanismes permettant d'affecter les terres cultivées aux cultures annuelles en fonction des besoins, dans l'objectif de réduire les importations et de progresser vers l'autosuffisance. Le chef de l'État a également ordonné le lancement d'un programme national d'analyse des sols, en coordination avec les laboratoires, afin d'identifier et de classer la nature des terres agricoles dans l'ensemble des zones cultivées. Le recours aux eaux usées traitées pour l'irrigation devra également être encouragé afin de réduire la dépendance du secteur agricole aux seules précipitations. Le président Tebboune a insisté, dans ce contexte, sur la nécessité de labourer et de préparer les terres quelles que soient les conditions climatiques. Le secteur de l'irrigation vise, selon les orientations présentées lors du Conseil des ministres, un taux de valorisation de 60 % des eaux usées traitées. À travers ces différentes orientations, la réunion du Conseil des ministres a ainsi porté sur plusieurs secteurs stratégiques, avec un accent particulier sur l'adaptation des services publics aux nouveaux défis, la modernisation des moyens de l'État, la protection des citoyens et le renforcement des capacités de production agricole.

EDITO

Une rentrée scolaire sous le signe de la vision éclairée du président

Wassila. B

La rentrée scolaire 2026-2027, qui voit après de 12 millions d'élèves des trois cycles d'enseignement rejoindre les bancs de l'école, constitue bien plus qu'un simple rendez-vous annuel : elle incarne la concrétisation d'une vision stratégique portée avec constance par le président Tebboune. À travers ses orientations formulées lors du dernier Conseil des ministres, le chef de l'État a tracé une feuille de route claire, fondée sur la valorisation des acquis, l'optimisation des ressources humaines et l'exigence d'une gestion méthodique et performante. Cette approche témoigne d'une compréhension profonde des enjeux éducatifs comme levier fondamental du développement national.

Les progrès réalisés dans le secteur de l'éducation sous l'impulsion de ces réformes éclairées sont indéniables et méritent d'être salués. La livraison de 289 établissements éducatifs traduit un effort considérable d'investissement dans les infrastructures, en adéquation avec la croissance démographique et les besoins des différentes wilayas. Ces réalisations s'inscrivent dans une dynamique globale visant à rapprocher l'école du citoyen, à désengorger les structures existantes et à offrir à chaque enfant algérien un cadre d'apprentissage digne et adapté.

La dimension humaine et inclusive de cette rentrée mérite également d'être soulignée. La mise en place de dispositions spécifiques pour accompagner les élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme, fruit d'une coordination exemplaire entre les ministères de l'Éducation nationale et de la Solidarité nationale, constitue une avancée majeure vers une école véritablement inclusive. De même, la mobilisation de plus de 80 millions de manuels scolaires et le renforcement de l'encadrement pédagogique par le recrutement de nouveaux enseignants témoignent d'une approche holistique, soucieuse du bien-être et de la réussite de chaque élève.

La réactivité des pouvoirs publics face aux défis conjoncturels illustre aussi la solidité de la gouvernance mise en place. Les instructions fermes du ministre de l'Intérieur, M. Saïd Sayoud, et la mobilisation des walis à travers tout le territoire national pour superviser la préparation des établissements, y compris ceux affectés par les incendies dans l'Est et le Centre du pays, démontrent une capacité d'anticipation et de coordination remarquable. Le suivi rigoureux des opérations de réaménagement, de maintenance et de rénovation, ainsi que la garantie du transport et de la restauration scolaires dès le premier jour, reflètent un engagement sans faille envers l'égalité des chances et la qualité du service public d'éducation. En cette rentrée scolaire, la nation tout entière peut mesurer le chemin parcouru grâce aux réformes ambitieuses initiées par le président Tebboune.

CEDEAO

Conférence de la Cour de justice lundi à Dakar



La capitale sénégalaise, Dakar, abritera à partir de lundi la conférence internationale annuelle de la Cour de justice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), consacrée à la réflexion sur le rôle de la justice régionale face aux défis émergents, indique un communiqué de la Cour, cité par des médias locaux. Prévue sur cinq jours, cette rencontre sera organisée sous le thème: "La Cour de justice de la CEDEAO à la croisée des chemins: justice, innovation, protection des droits de l'homme et avenir de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest". La conférence réunira notamment de hauts responsables judiciaires et gouvernementaux des Etats membres de la CEDEAO, des chefs d'institutions communautaires, des présidents de juridictions, ainsi que des praticiens du droit et des universitaires, selon le communiqué. Des représentants de la société civile, des partenaires au développement, d'organisations internationales et de la presse prendront également part aux travaux, précise la même source. Elle constituera une plateforme de réflexion, de dialogue et d'action collective autour des moyens permettant à la justice régionale de répondre aux efficacement aux nouveaux défis, tout en renforçant la protection des droits de l'homme et en intégrant l'innovation dans son fonctionnement, précise la même source. Cette rencontre intervient dans un contexte important pour la Cour de justice de la CEDEAO et pour le processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

USAGE DES ARMES
PAR LES POLICIERS

Des milliers de personnes mobilisées en France

Plusieurs milliers de personnes sont descendues dans les rues françaises samedi et dimanche pour protester contre la proposition de loi relative à l'usage "légitime" des armes par les forces de l'ordre, un texte qu'ils considèrent comme un risque pour les libertés publiques et les droits des citoyens. A l'appel du collectif "Stop aux violences d'Etat", d'associations, de syndicats et de formations politiques, une centaine de rassemblements étaient annoncés à travers le pays. Portée par plus de 150 organisations, la mobilisation entend peser sur la suite du processus parlementaire, alors que le texte doit encore être examiné par le Sénat. A Paris, le rassemblement avait notamment pour objectif de maintenir la pression alors que la proposition de loi doit encore être examinée au Sénat. Des slogans et pancartes dénonçaient la réforme et plus largement les violences policières. Les manifestants entendaient ainsi "faire échouer cette loi", selon le mot d'ordre relayé lors de la mobilisation. La ville de Rennes a également été marquée par des tensions en fin de parcours. Selon la préfecture d'Ille-et-Vilaine, des projectiles ont été lancés en direction des policiers et du mobilier urbain a été dégradé. Amnesty International France, qui participe à la mobilisation, avait appelé à une "grande marche nationale", organisée dans plus d'une vingtaine de villes en métropole et outre-mer. L'organisation affirme avoir recueilli plus de 730.000 signatures contre la proposition de loi. Le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 7 juillet prévoit que les policiers nationaux et les gendarmes ayant fait usage de leur arme dans l'exercice de leurs fonctions soient présumés avoir agi dans le cadre légal, sous réserve du respect des conditions d' "absolue nécessité" et de "stricte proportionnalité". Amnesty International et d'autres organisations parlent d'un "permis de tuer", estimant que la réforme pourrait fragiliser les garanties entourant l'usage de la force létale. La mobilisation intervient dans un contexte de forte polarisation autour des conditions d'usage des armes par les forces de l'ordre. Les organisations opposées au texte considèrent qu'il risque d'affaiblir les mécanismes de contrôle de l'action policière. A l'inverse, ses défenseurs estiment qu'il vise à mieux protéger les policiers et les gendarmes lorsqu'ils utilisent leur arme dans le cadre de leurs missions.

CISJORDANIE OCCUPÉE

37 Palestiniens arrêtés par les forces sionistes

Trente-sept Palestiniens ont été arrêtés, dimanche, par les forces de l'occupation sioniste, lors d'incursions menées dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens.

Les arrestations ont principalement eu lieu à Ramallah, Qualqiliya, Nablousse, Tobas et Jénine, a précisé la même source, affirmant que les forces d'occupation sionistes ont arrêté plus de 500 Palestiniens au mois d'août dernier, dont huit femmes et cinq journalistes.

Le Bureau des prisonniers a également indiqué que le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation sioniste dépasse les 9.500, dont 99 femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants.

Cette situation intervient dans un contexte d'intensification des incursions et des agressions menées par les forces d'occupation sionistes et les colons contre les villes, localités et camps de réfugiés de Cisjordanie et d'El-Qods occupées.



GHAZA

Les infrastructures d'eau et d'assainissement dans une situation critique

L'Autorité de l'eau de la bande de Gaza alerte sur l'effondrement imminent du système d'eau et d'assainissement dans l'enclave, conséquence du maintien par l'entité sioniste de l'interdiction d'entrée des équipements et pièces détachées nécessaires à son fonctionnement et à sa maintenance.

Selon le site Palestine Online, l'Autorité a lancé samedi un appel urgent aux institutions internationales et régionales, ainsi qu'aux organisations humanitaires et de défense des droits humains, déclarant que le système d'eau et d'assainissement atteint un point de non-retour.

Elle a averti que l'arrêt de ces infrastructures vitales priverait de services essentiels plus

de deux millions d'habitants de la bande de Gaza.

La même source a expliqué que le maintien de l'interdiction d'entrée des générateurs et de leurs fournitures, notamment les huiles et les pièces détachées, ainsi que d'autres matériaux et équipements essentiels, l'empêche de pomper l'eau, de traiter les eaux usées, d'exploiter les puits et les stations d'épuration, et d'entretenir le reste des infrastructures.

Elle a déclaré que cela entraînera inévitablement des inondations massives et la submersion des camps de personnes déplacées et des zones résidentielles.

L'Autorité de l'eau de la bande de Gaza soutient que les camps abritant des centaines

de milliers de personnes déplacées, vivant sous des tentes et dans des abris temporaires, sont menacés d'être submergés par un mélange d'eau de pluie, d'eaux usées et de débris.

Elle a ajouté que cette situation favorisera la propagation des maladies et entraînera de nouvelles noyades et de nouveaux déplacements de population, et a réclamé une intervention immédiate et urgente, soulignant la nécessité de faire entrer du matériel, des équipements, des pièces détachées, des générateurs et leurs accessoires avant qu'il ne soit trop tard.

La même source a averti que tout retard supplémentaire pourrait entraîner une catastrophe humanitaire, sanitaire et environnementale incontrôlable.

FOOT / ELIMINATOIRES DE LA CAN U23

Saïfi retient 24 joueurs pour deux stages de préparation



Le sélectionneur national des moins de 23 ans, Rafik Saïfi, a convoqué 24 joueurs, dont trois gardiens de but, pour prendre part à deux stages bloqués programmés du 21 septembre au 5 octobre 2026, à Alger puis en Afrique du Sud, en prévision des

éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations U23.

Le premier regroupement se déroulera du 21 au 27 septembre à Alger. Les coéquipiers d'Abdelhak Ben Idder s'envoleront ensuite pour l'Afrique du Sud, où ils effectueront un second stage du 28 septembre au

5 octobre, ponctué par deux rencontres amicales face à la sélection sud-africaine. Ces deux rendez-vous permettront au staff technique conduit par Rafik Saïfi de poursuivre l'évaluation des joueurs et de peaufiner la préparation de la sélection nationale avant son entrée en lice dans les qualifications continentales. Exemptée du premier tour des éliminatoires, l'Algérie débutera directement au deuxième tour, prévu en novembre, face au vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et l'Eswatini.

Les Verts disputeront la manche aller à l'extérieur le 9 novembre 2026, avant de recevoir leur adversaire le 17 novembre. En cas de qualification pour le troisième et dernier tour, la sélection algérienne affrontera l'équipe issue de la partie du tableau impliquant le Zimbabwe, Maurice et le Mali. Le match aller est programmé le 22 mars 2027 à domicile, tandis que le retour se jouera le 30 mars.

La Confédération africaine de football a confié à l'Égypte l'organisation de la CAN U23, prévue en novembre 2027 et qualificative pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

La phase finale réunira huit sélections, dont l'Égypte, qualifiée

d'office en sa qualité de pays hôte.

Les équipes seront réparties en deux groupes de quatre, avec une qualification des deux premiers de chaque poule pour les demi-finales.

La dernière participation de l'Algérie au tournoi olympique de football remonte aux Jeux de Rio 2016.

Liste des joueurs convoqués :

Gardiens : Yasser Zitouni (USM Khenchela), Mohamed Anes Mokhtar (CR Belouizdad), Zakaria Trad (ES Sétif).

Défenseurs : Faiz Mohamed Belgourai (CS Constantine), Kelyann Khelifa Bezahaf (Olympique de Marseille), Anis Fatahine (Le Puy Foot), Anis Bilale Ouzenadji (ESTAC Troyes), Yacine Chaib (MC Alger), Gaetan Bakhouch-Piernas (Toulouse FC), Issam Abdelhamid Naim (ES Sétif).

Milieux : Abdelhak Ben Idder (OGC Nice), Adil Ali Bourabaa (Le Mans), Karim Bouteria (Degerfors IF), Abdelouahab Satta (MC Alger), Salah Eddine Bouziani (USM Alger), Daryll Matys Benlahlou (Montpellier), Mokrane Bentoumi (Roda JC), Willsem Boussaid (RSC Anderlecht).

Attaquants : Islam Djelali Ramla (Amiens SC), Kail Boudache (Olympique Lyonnais), Abdelmalek Kelalech (CR Belouizdad), Yanis Senhadji (Real Jaén), Benahmed Kohili (MC Alger), Mohammed Ramdaoui (USM Alger).

TENNIS JUNIORS

Trois rendez-vous internationaux programmés à Bach-Djarah

Le Tennis Club de Bach-Djarah (Alger) accueillera trois tournois internationaux (juniors) du 20 septembre courant au 10 octobre prochain, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAT).

Les deux premiers tournois seront de grade "J30" et se dérouleront successivement, du 20 au 26 septembre, et du 27 septembre au 3 octobre, a-t-on détaillé de même source.

Le troisième et dernier tournoi, quant à lui, sera de grade "J60" et il se déroulera du 4 au 10 octobre, toujours suivant le programme de compétition dévoilé dernièrement par les organisateurs.

L'Algérie, pays hôte de l'événement, a engagé un grand nombre d'athlètes, aussi bien chez les garçons que chez les filles, dont certains intégreront directement le tableau final, sans passer par la phase de qualification.



NAGE AVEC PALMES

Sahel

Aquatique

de Skikda décroche le titre national

Le club Sahel Aquatique de Skikda a été sacré champion d'Algérie de nage avec palmes en eau libre, à l'issue de la compétition clôturée samedi à la plage de Ténès, dans la wilaya de Chlef, après deux jours d'épreuves.

Les nageuses et nageurs du club Sahel Aquatique de Skikda se sont illustrés en dominant le classement général de cette compétition, devant les représentants de l'AS Sûreté Nationale et ceux du Club de Natation de Tlemcen.

Cette compétition, marquée par des épreuves de nage avec palmes en surface sur des distances de 1.000, 2.000 et 3.000 mètres, a regroupé des athlètes des catégories poussins, cadets, seniors et masters, garçons et filles.

Elle s'est distinguée par un niveau technique appréciable et s'est déroulée dans de bonnes conditions organisationnelles, a indiqué le directeur technique national, Azouz Réda, également directeur de la compétition.

Organisé durant deux jours par la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques, en collaboration avec la Ligue de wilaya de Chlef, ce championnat national a enregistré la participation de 142 nageuses et nageurs représentant dix ligues de wilaya issues de différentes régions du pays.

PARA-JUDO

Trois Algériens à l'assaut des Mondiaux de Tbilissi



L'équipe nationale algérienne de para-judo participera aux Championnats du monde, prévus à Tbilissi (Géorgie) du 20 au 26 septembre, avec trois athlètes. L'objectif est clair : engranger des points supplémentaires au classement mondial et se rapprocher de la qualifi-

cation aux Jeux paralympiques de Los Angeles 2028, a indiqué la Fédération algérienne handisport (FAH).

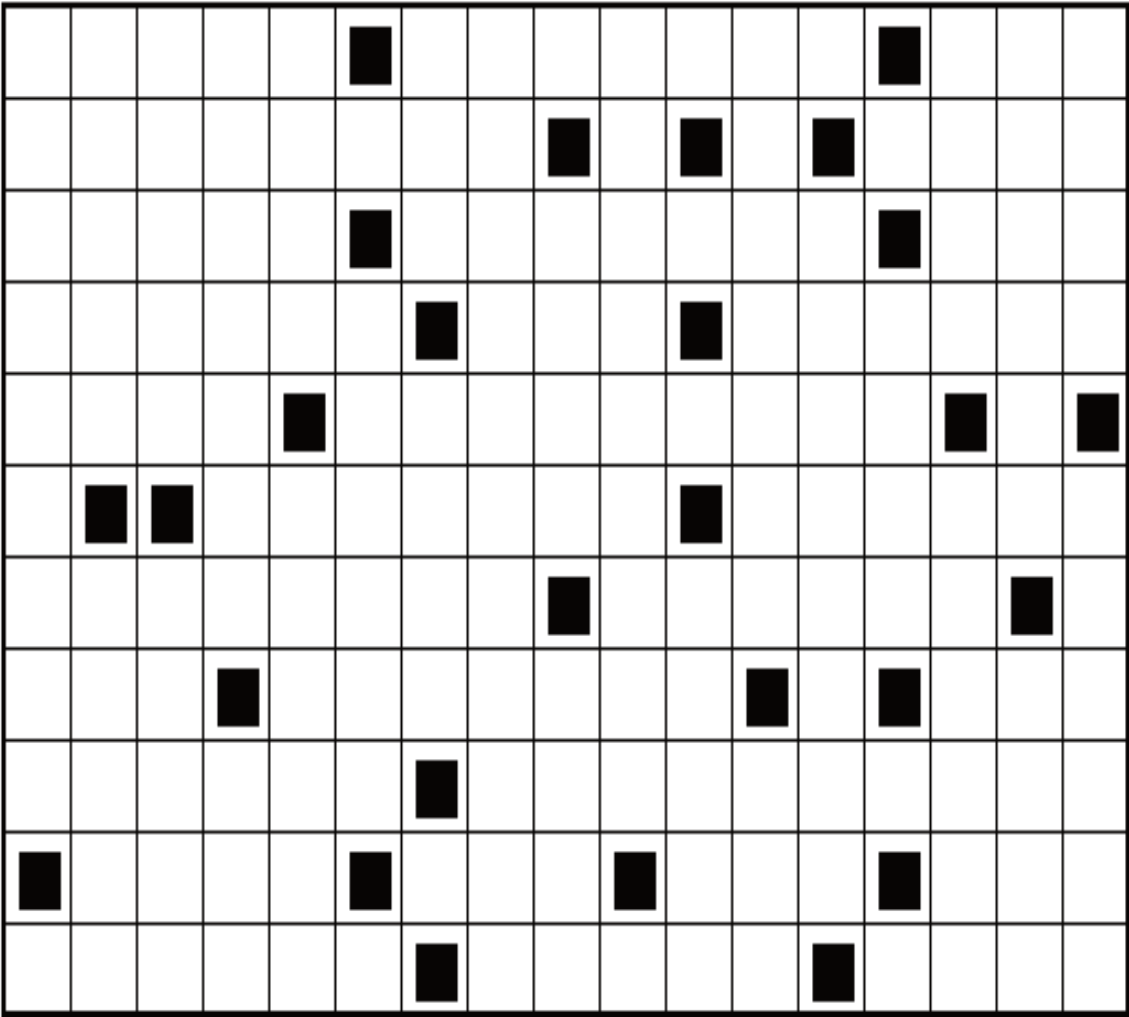
L'Algérie sera représentée par Abdelkader Bouamer, en classe J1 (?70 kg), Youcef Redjai (J1, ?81 kg) et Abderrahmane Chetouane (J1,

?95 kg). Cette compétition constitue une importante étape dans la préparation des athlètes en vue d'autres échéances internationales, inscrites au calendrier de la Fédération internationale des sports pour aveugles (IBSA). Elle leur permettra certainement de se mesurer aux meilleurs judokas mondiaux de leur catégorie.

Avant de prendre part à ces joutes dans la catégorie des -70 kg (une catégorie différente de celle dans laquelle il évolue depuis 2025), Abdelkader Bouamer est champion paralympique en titre, sacré aux Jeux de Paris 2024 dans la catégorie des ?60 kg. Dans son ancienne catégorie de poids, l'athlète compte une médaille d'argent à la Coupe du monde d'Astana, en mai 2025. Pour sa part, Youcef Redjai n'a eu ni le temps ni la chance de se qualifier pour les derniers Jeux paralympiques, en 2024, mais il a à son actif une médaille de bronze à la Coupe du monde de Tbilissi, en mars 2025. Quant à Abderrahmane Chetouane, qui concourt chez les lourds, il est médaillé de bronze au Grand Prix de Gizeh (Égypte), en août 2025.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

AGE
ARA
AXA
EPI
ERE
ERS
LUE
OLA
ORE
ROT
YEN
TUEE
- 4 -

BEAT
CENT
DORT
ESSE
ETON
EXIL
LEUR
MENU
PERE
REAL
RENE
- 5 -

APIDE
ASSEZ
EPATE
FEMME
MUTIN
RATES
SEIZE
SIROP
- 6 -

CEINTE
CEPEES
ETOILE
EVASEE
ISOETE
ONGLET
OTITES
RASENT
REELLE
SIRENE
SOURCE
- 7 -

ALIMENT
AVENUES
ECUELLE
ICTERES
MIETTES
NUERAIS
- 8 -

EPUISERA
SENSEURS
TASSERAI
- 9 -

FEROCITES
MENAGERES
OBLIGEANT
- 11 -

LAVALLIERES

Jeu des 7terreurs



Réponse : le lait

Le Saviez-vous?

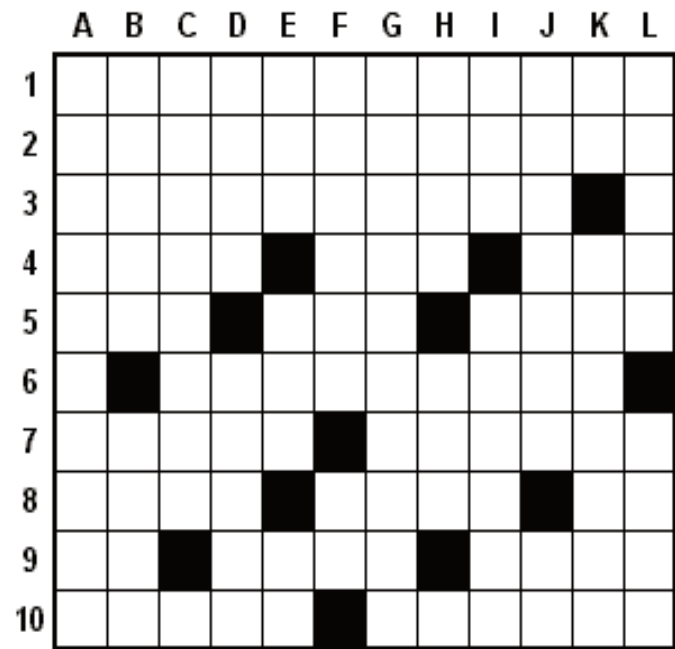
Une émission de cuisine mexicaine est diffusée de 1960 jusqu'à aujourd'hui, quotidiennement !

Hasta La Cocina détient le record de la plus longue émission de cuisine jamais diffusée à la télévision, en effet, Hasta La Cocina est diffusée tous les jours sur la chaîne 4 du Mexique depuis le 1er décembre 1960 jusqu'à aujourd'hui.

Solutions

S	N	E	S	S	E	S	T	I	G	E	S	T	N	E	S
E	P	E	N	E	U	E	M	O	U	E	M	A	V	A	S
U	R	U	I	T	U	I	S	T	I	S	T	I	S	T	I
E	S	P	R	E	C	A	P	R	E	C	A	P	R	E	C
S	A	I	T	A	P	U	R	E	R	A	I	T	A	P	U
U	R	A	T	O	U	R	A	T	O	U	R	A	T	O	U
E	N	E	G	I	E	G	I	E	G	I	E	G	I	E	G
D	A	I	N	D	A	I	N	D	A	I	N	D	A	I	N
A	I	N	D	A	I	N	D	A	I	N	D	A	I	N	D
L	J	K	L	J	K	L	J	K	L	J	K	L	J	K	L

Mots croisés



- Horizontalement

1 - Dialogue discret
2 - Causerai de vives appréhensions
3 - Empêcherai de partir
4 - Chargement - Forme de société - Bien arrivée
5 - Fleuve côtier - Domaine des vieux loups - Il suffit d'un quart pour bien démarrer
6 - Vérifierait les comptes
7 - Se montrer brillant - Boutons floraux confits
8 - Pétillant piémontais - Fourreau - Bébé fleuve
9 - Gros mot de bébé - Grimace - Punaise d'eau
10- Jeunes plants - Plateaux
- Verticalement

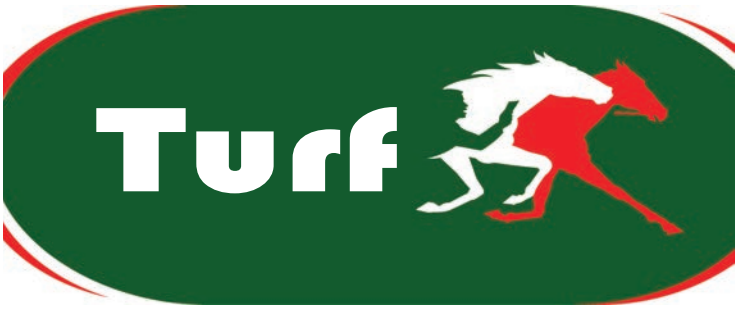
A - Jeu bien dans le vent
B - Drame en musique - Elimai
C - Remarquerait
D - Prêt à être consommé - Fenre de récompense
E - Germandrée - Changement de voix - Régat du cabot
F - Bien habiller bébé - Coincé
G - Pleines de détours
H - Moyen de chauffage - L'Egypte
I - Resta grand ouvert - Raccle illégalement
J - Lieu cher pour Vespasien - Préposition
K - Note pour le chef - Inspiratrice des musiciens
L - Canard qui agrmente notre confort - Donc bien apprises

Sudoku

9			6		1			2
	2	3	7		8	6	1	
6	1		3		2		8	9
4	5						2	7
1	8						4	6
8	9		1		4		7	5
	3	5	2	8	6	4	9	
2			9	7	5			3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

3	6	8	5	7	9	1	4	2
1	9	4	6	8	2	5	3	7
5	7	2	4	3	1	6	9	8
6	4	9	3	6	5	7	8	1
8	5	9	2	1	4	6	3	7
7	2	1	3	6	8	9	5	4
9	8	7	5	2	3	4	1	6
4	1	6	8	9	7	3	2	5
2	3	5	1	4	6	8	7	9



Hippodrome Parc des Loisirs de Laghouat

Journée N° 175
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - GOLNARA	manque de compétition.
Y. KERRI 57 kg	Conclusion : Une priorité.
18-10-2025 1.100 m 1ère 1'19"	4 - JALNAR
T. LAZREG 55 kg 13 pts	MA. AIDA 55 kg
21-11-2025 1.500 m 6ème	19-08-2026 1.000 m 6ème
T. LAZREG 55 kg 17 pts	A. ATTIA 53 kg 12 pts
28-12-2025 1.100 m 10ème	23-08-2026 1.400 m 3ème
T. LAZREG 55 kg 18 pts	A. ATTIA 53 kg 13 pts
06-04-2026 1.400 m 13ème	29-08-2026 1.400 m 7ème
M. SENOUCI 55 kg 14 pts	A. ATTIA 52 kg 12 pts
24-08-2026 1.000 m 6ème	11-09-2026 1.100 m 6ème
T. LAZREG 55 kg 13 pts	A. ATTIA 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable sous les ordres de Kerri.	14-09-2026 1.400 m 8ème
Conclusion : A revoir.	MA. AIDA 54 kg 12 pts
2 - GHAZALET ESSAHRAA	Il aura une chance pour se défendre avec MA. Aida sur une courte distance.
M. SEMMAHI 56 kg	Conclusion : Une priorité.
25-06-2025 1.100 m 8ème	5 - JIMMY
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts	T. MEGOUCI 55 kg
16-11-2025 1.400 m 9ème	11-03-2026 1.000 m 9ème
I. GRAOUI 56 kg 12 pts	B. BAGUIRA 53 kg 12 pts
30-08-2026 1.000 m 6ème	03-04-2026 1.200 m 4ème
D. BOUBAKRI 52 kg 13 pts	A. ATTIA 53 kg 14 pts
06-09-2026 1.200 m 3ème	23-04-2026 1.100 m retiré
D. BOUBAKRI 52 kg 15 pts	A. ATTIA 53 kg 12 pts
09-09-2026 1.000 m 6ème	29-08-2026 1.400 m 11ème
O. CHEBBAH 54 kg 14 pts	M. SENOUCI 52 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles.	11-09-2026 1.100 m 7ème
Conclusion : Une priorité.	MA. AIDA 54 kg 12 pts
3 - GHANIA DU BONHEUR	Le changement de monte pourrait bien avantager ses chances pour tirer son épingle du jeu dans ce genre de course.
T. BAGUIRA 56 kg	Conclusion : Une priorité.
04-01-2025 1.000 m 14ème	6 - BARIHANE
A. YAHIAOUI 53 kg 14 pts	AB. SEMAHI 55 kg
22-11-2025 1.100 m 10ème	19-08-2026 1.000 m 10ème
R. BAGUIRA 53 kg 12 pts	M. SENOUCI 54 kg 12 pts
05-12-2025 1.100 m 16ème	23-08-2026 1.400 m 10ème
B. BAGUIRA 52 kg 16 pts	M. SENOUCI 55 kg 13 pts
12-01-2026 1.100 m 3ème	04-09-2026 1.000 m 11ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts	M. SENOUCI 54 kg 12 pts
Elle aura une chance pour négocier un accessit malgré son	

Départ de la première course à 16h30 - Prix: Tikouk - Pur-Sang arabe
Distance : 1.000 mètres - Dotation : 400.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
MB. KERRI	1 GOLNARA	Y. KERRI	57	12	PROPRIETAIRE
H. DJAIET	2 GHAZALET ESSAHRAA	M. SEMMAHI	56	3	PROPRIETAIRE
B. MAHBOUB	3 GHANIA DU BONHEUR	T. BAGUIRA	56	7	PROPRIETAIRE
A. CHETTIH	4 JALNAR (0)	MA. AIDA	55	1	PROPRIETAIRE
A. CHETTIH	5 JIMMY (0)	T. MEGOUCI	55	5	PROPRIETAIRE
T. AIDA	6 BARIHANE	AB. SEMAHI	55	11	PROPRIETAIRE
HARAS ROMH ERIF	7 SERNADIB EL MESK	K. ATTIA	55	10	PROPRIETAIRE
M. BENAROUSSE	8 BOUTALEB	A. AIDA	54	6	PROPRIETAIRE
T. AIDA	9 ARSELAN DE LAHBIL	MS. AIDA	54	8	PROPRIETAIRE
M. BENKOUIDER	10 INES EL DJANOUB	R. BAGUIRA	54	9	A. NASRI
S. BENSaad	11 KYLANE	D. BOUBAKRI	53	4	L. BENSaad
HARAS ASALLA	12 IZDIHAR DU CAYROU	M. MERRAD	51	2	PROPRIETAIRE
11-09-2026 1.100 m 10ème	CH. CHAABANE 54 kg 12 pts	COURSE D'ENTRÉE, ELLE DEMEURE			
AB. SEMAHI 55 kg 12 pts	22-08-2026 1.100 m 6ème	compétitive pour un accessit avec			
14-09-2026 1.400 m 11ème	CH. CHAABANE 55 kg 12 pts	R. Baguira.			
AB. SEMAHI 55 kg 12 pts	05-09-2026 1.200 m 10ème	Conclusion : Une possibilité.			
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme.	S. BENDJEKIDEL 53 kg 12 pts	11 - KYLANE			
Conclusion : A revoir.	08-09-2026 1.100 m 10ème	D. BOUBAKRI 53 kg			
7 - SERNADIB EL MESK	CH. ATALLAH 54 kg 13 pts	20-04-2026 1.000 m 4ème			
K. ATTIA 55 kg	Il est à retenir en possibilité malgré ses derniers échecs enregistrés sur les courtes distances.	D. BOUBAKRI 50 kg 12 pts			
28-11-2025 1.300 m 18ème	Conclusion : Une possibilité.	Il s'est bien comporté lors de son premier pas sur la même distance que celle du jour. Il demeure compétitif pour un accessit avec son jockey habituel.			
A. ATTIA 53 kg 18 pts	9 - ARSELAN DE LAHBIL	Conclusion : Une priorité.			
09-02-2026 1.000 m 7ème	MS. AIDA 54 kg	12 - IZDIHAR CAYROU			
M. MERRAD 50 kg 14 pts	18-10-2025 1.100 m 12ème	M. MERRAD 51 kg			
13-02-2026 1.400 m 10ème	S. DOUDARI 55 kg 13 pts	20-04-2026 1.000 m 11ème			
M. THAMEUR 53 kg 13 pts	02-01-2026 1.100 m 11ème	B. BAGUIRA 54 kg 12 pts			
28-02-2026 1.100 m 8ème	MS. AIDA 55 kg 12 pts	11-09-2026 1.100 m 11ème			
T. LAZREG 52 kg 12 pts	01-05-2026 1.200 m 11ème	K. ATTIA 57 kg 12 pts			
06-03-2026 1.000 m 6ème	JJ/ MA. AIDA 52 kg 12 pts	Ses premiers pas aux courses hippiques ne plaident pas en sa faveur. Elle ne fera qu'une simple figuration pour garnir les stalles.			
JJ/ MA. AIDA 53 kg 12 pts	04-09-2026 1.000 m 9ème	Conclusion : A revoir.			
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances pour effacer ses derniers échecs.	MS. AIDA 54 kg 12 pts	10 - INES EL DJANOUB			
Conclusion : Une possibilité.	Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.	R. BAGUIRA 54 kg			
8 - BOUTALEB	Conclusion : A revoir.				
A. ATTIA 54 kg					
13-07-2026 1.200 m 6ème					
CH. CHAABANE 54 kg 11 pts					
18-08-2026 1.100 m 11ème					

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	2 - 3 - 11 - 4 - 5	2 - 3 - 11 - 4 - 5 - 8
	Possibilités: 8 - 7	Possibilités: 7 - 10
	Champ F : 2 - 3 - 11 - X	Champ F : 2 - 3 - 11 - 4 - X
	Champ F : 2 - 3 - X - 4	Champ F : 2 - 3 - 11 - X - 5
	Champ D : 2 - 3 - X - X	Champ D : 2 - 3 - 11 - X - X
	2 - 3 - 4 - 11 - 5 - 7	2 - 3 - 4 - 11 - 5 - 7 - 10



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de Barika Samedi 19/09/2026
Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE 6 - 7 - 9 - 2 - 14 TIERCE G: 6.900 DA P: 1.380 DA QUARTE G: néant P: 2.000 DA QUINTE G: cagnotte P: 720 DA